

## **CTL du 15 juillet 2020**

POINT N° 1

**Nouveau Réseau de Proximité : Point d'étape**  
(pour information)

Les travaux liés à l'élaboration ou au déploiement du Nouveau Réseau de Proximité n'étaient pas inscrits dans le Plan de Continuation d'Activité. La reprise du processus NRP s'opère désormais progressivement.

Une partie importante des opérations initialement programmées en septembre 2020 ont été reportées en raison de la crise sanitaire qui a perturbé tant la préparation interne de ces opérations que le dialogue avec nos partenaires extérieurs, en particulier en matière de travaux immobiliers.

Pour rappel, seront réalisés en septembre 2020 :

- le transfert de l'évaluation des locaux d'habitations des 43 communes de la cellule foncière du SIP Colomiers au CDIF Colomiers ( les transferts d'emplois ont été effectués au Tagerfip 2020) ;
- la fusion de l'antenne de PCE Balma dans le PCE Toulouse Rangueil.

La reprise de l'activité invite aujourd'hui à identifier les conditions de relance du projet, à la lumière des enseignements de la crise. Ces derniers sont de nature à conforter, voire renforcer les évolutions et attentes portées par le projet, à l'issue d'une période au cours de laquelle la DGFIP a démontré son agilité, venue compenser les fragilités liées à un réseau morcelé, la pertinence de services mutualisés et de modes de travail innovants, et sa présence auprès de ses publics.

Les objectifs du NRP répondent en effet à plusieurs types d'attentes, confirmées ou renforcées dans le contexte actuel :

- la présence, la mobilisation de la DGFIP auprès des collectivités locales, démontrée pendant la crise, pour gérer leurs opérations, et un besoin de conseil à venir de la part des élus ;
- la pertinence d'une organisation plus moderne, de services de gestion resserrés, tels les SGC pour compenser la fragilité des petits postes, de nouvelles formes de travail à distance, dématérialisé, « déterritorialisé » ;
- le besoin d'un accueil de proximité.

Ainsi, la reprise des échanges avec les élus (maires ou présidents d'EPCI) après le second tour des Municipales du 28 juin constitue une étape importante, tant pour reprendre la concertation et informer ceux reconduits ou nouvellement désignés, que pour actualiser et relancer les échanges relatifs à des opérations immobilières ( Cugnaux, St Alban, Fronton, Villefranche-de-Lauragais notamment).

A ce stade des conventions ont été formalisées avec trois EPCI.

Par ailleurs, la période estivale sera mise à profit pour reprendre contact et assurer notre présence dès la rentrée, d'une part dans les accueils de proximité déjà opérationnels : FS Nailloux, FS Villemur et Bessières ; d'autre part dans ceux initialement prévus au 1<sup>er</sup> Avril 2020 : FS Auterive, FS Rieumes, PSAP Carbonne, Montesquieu-Volvestre, St Sulpice /Lèze, MSAP Revel, Montastruc ( Mairie), Verfeil ( Mairie), Aurignac ( CC), Cadours ( Mairie) , Lèguevin (Mairie).

Un CTL de rentrée viendra rendre compte de ces démarches et conforter la lisibilité quant au séquençage pluri-annuel de la réalisation du NRP jusqu'en 2023.

Le programme détaillé 2021 fera également l'objet d'une présentation détaillée ( CTL d'Octobre) et d'un vote. Les travaux d'information et d'accompagnement individuel des agents reprendront dès la fin de cette étape de concertation.

Les groupes de travail, réunis au sein des services concernés du PGF et du PGP au 1<sup>er</sup> trimestre 2020, reprendront leurs travaux préparatoires dès début septembre 2020.

Dans cette attente et pour répondre à un besoin légitime de visibilité, les opérations envisagées au 1<sup>er</sup> janvier 2021 sont répertoriées ci-après. Les redéploiements d'emplois induits par ces opérations, qui seront intégrés au Tagerfip 2021, sont également précisés.

### SIP : Janvier 2021

- Transfert de l'assiette des communes de Blagnac et Beauzelle (SIP Toulouse Nord Ouest → SIP Colomiers) ; soit 2 emplois B et 2 emplois C

Il s'agit d'un préalable à la réorganisation ultérieure des compétences géographiques entre le SIP Toulouse Cité, recentré sur les rues de Toulouse, et le SIP Nord Ouest, devenant SIP de Saint Alban, couvrant les communes extérieures de ces deux SIP et intégrant le recouvrement des impôts des particuliers des trésoreries de Fronton et Saint Alban.

Dès lors, en 2021, les périmètres géographiques du SIP Toulouse Cité et celui, hors Blagnac-Beauzelle, de Toulouse Nord-Ouest, sont inchangés. Sur Colomiers, les 4 secteurs, regroupés en 2 pôles, seront maintenus sous TOPAD avec un rééquilibrage (2 communes actuelles vont glisser du pôle 2 vers le pôle 1 [Grenade et Pibrac] ; 3 communes actuelles glisseront du pôle 1 vers le pôle 2 [Plaisance, Belleserre et Menville] ; Blagnac et Beauzelle seront intégrées au pôle 2)

### SIE : Janvier 2021

- Transfert de l'assiette des communes de Blagnac et Beauzelle (SIE Toulouse Nord Ouest → SIE Colomiers) : soit 1 emploi B et 3 emplois C

- Fusion des SIE Toulouse Nord Ouest et Toulouse Cité → SIE Toulouse Cité : soit un transfert de l'ensemble des emplois.

Il s'agit d'un préalable, soit à la création d'une antenne à Fronton, soit à un prélèvement au titre d'une démétropolisation hors département.

Le nombre actuel d'IFU sera maintenu sous TOPAD, tant sur Colomiers (1 IFU) que sur Toulouse Cité (2 IFU).

### CF : Janvier 2021

- Prise en compte de l'impact du transfert de Blagnac et Beauzelle

PCE Cité → PCE Mirail : 1 emploi A

PCRP Cité → PCRP Mirail : 1 emploi B

La compétence territoriale des PCRP Cité et Mirail sera actualisée en conséquence dans TOPAD, ce qui n'est pas nécessaire pour les PCE.

### **Recouvrement de l'impôt** – Spécialisation des postes SPL par transfert au SIP d'assiette au 1<sup>er</sup> janvier 2021

- TM Auterive → SIP Muret : 2 emplois B

L'accueil de proximité sera consolidé au sein de la Maison France Service déjà existante.

- TM Mongiscard Baziège → SIP Toulouse Rangueil : 1 emploi B

- TM Caraman → SIP Toulouse Rangueil : 1 emploi B

- TM St Lys → SIP Muret : 2 emplois B

- TM Salies du Salat → SIP St Gaudens : 1 emploi C

Pour ces 4 dernières trésoreries, en l'absence de structure France Services, l'accueil de proximité sera organisé après concertation avec les élus locaux.

### **SGC** : Création Janvier 2021. L'ensemble des emplois concernés sera repris dans la structure nouvelle SGC.

- TS Muret → SGC Muret

- TS Grenade → SGC Grenade

- TS Volvestre ( à Carbonne) → SGC Carbonne

- TS L'Union → SGC Toulouse Est ( avec installation à Balma courant 2021)

## **La démétropolisation inter-départementale :**

L'objectif du Ministre est d'organiser le transfert de missions et d'emplois de la capitale et des métropoles régionales vers des villes de province qui présentent toutes les garanties de service, de cadre de vie et de qualités d'accueil des agents et des services. Les missions transférées portent sur un équivalent global de 2500 emplois.

Un processus de candidature a déjà donné lieu à la sélection, opérée par un jury, de cinquante communes. Trois communes de Haute-Garonne ont porté leur candidature mais n'ont pas été retenues. Une nouvelle sélection, complémentaire à la première (une dizaine de communes), devrait intervenir au mois d'Octobre 2020.

Les reprises d'emplois et de charges seront progressives et devraient s'étendre sur plusieurs années, à compter de septembre 2021.

La DRFIP 31 sera appelée à contribuer à cette délocalisation.

Le cas échéant, suivant leur volumétrie et les métiers concernés, les reprises d'emplois qui seront notifiées à la DRFIP 31 pourraient conduire à réviser certaines opérations, en particulier celles qui constitueraient déjà une démétropolisation intra -départementale.

Ces éléments, une fois connus, seront partie intégrante du séquençage qui sera évoqué aux CTL de rentrée et d'Octobre.